

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin septembre 2019

	août-19	septembre 2019 *	Cumul de janvier à septembre		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	9 882	9 850	109 793	124 681	162 936
Décisions de recevabilité par les commissions	11 978	10 363	106 380	115 831	154 861
-Dossiers recevables	11 355	9 816	100 923	109 459	146 353
- Dossiers irrecevables (A)	623	547	5 457	6 372	8 508
Mesures de rétablissement personnel (B)	5 548	5 774	47 059	60 737	79 282
- Mesures imposées suite RP sans LJ	5 477	5 715	46 034	59 202	77 287
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	71	59	1 025	1 535	1 995
Mesures de réaménagement des dettes (C)	6 599	6 350	53 519	63 679	85 997
- Plans conventionnels conclus	855	983	8 613	10 702	14 312
• dont plans d'attente	479	536	4 802	3 716	5 612
- Mesures avec ou sans effacement	5 744	5 367	44 906	52 977	71 685
• dont mesures d'attente	968	961	8 565	13 672	17 064
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	789	754	7 135	9 572	12 312
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	13 559	13 425	113 170	140 360	186 099
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers recevables par le juge (en nombre)	35	38	893	1 319	1 600

* provisoire

En septembre 2019, les commissions ont été saisies de 9 850 situations de surendettement et en ont traité 13 425 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions a diminué de 11,9 % sur les neuf premiers mois 2019 par rapport aux neuf premiers mois 2018 (109 793 dossiers contre 124 681).

Fin juin 2019, 68 198 redépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 14,3% par rapport aux 12 mois précédents. Dans le même temps, le nombre de primodépôts a reculé de 6,6 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

